

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE
FOUCHARUPT DURANT LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU PARKING DU
GYMNASE RENE PERRIN**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,
L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 10 juillet 2017 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux de
modification du parking du gymnase René Perrin,

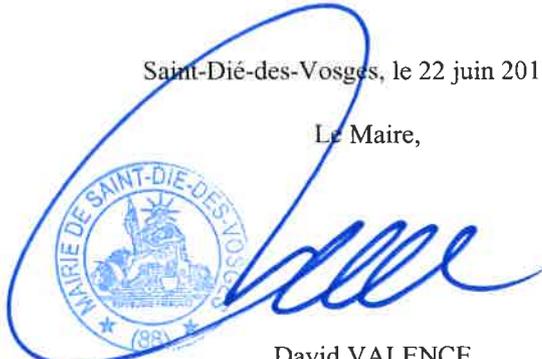
- **La circulation sera modifiée en fonction des nécessités du chantier rue de Foucharupt,
entre le Pont de Foucharupt et la rue Aristide Briand.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'Entreprise et les
services techniques de la Ville. Le chantier sera protégé par l'Entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police
Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 22 juin 2017,

Le Maire,



David VALENCE